

Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°29

Période du 11 au 20 octobre 2024



SOMMAIRE

- Manifestations pluvieuses sur quelques localités du pays ;
- Cumuls pluviométriques décadaires déficitaires sur la majeure partie du territoire ;
- Hausse des températures moyennes et des humidités relatives moyennes sur la majeure partie du pays ;
- Amélioration du couvert végétal par rapport à la décade passée ;
- Conseils agrométéorologiques.

I Situation pluviométrique

La deuxième décennie du mois d'octobre 2024 a été caractérisée par une faible activité des vents de mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décennales oscillant entre 0,0 mm dans plusieurs localités du pays et 53,4 mm à Bérégadougou.

La deuxième décennie du mois d'octobre 2024 a été caractérisée par une faible activité des vents de mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités. Les hauteurs de pluie décennales enregistrées ont varié de **0,0 mm** dans plusieurs localités du territoire à **53,4 mm** en cinq (5) jours à **Bérégadougou** dans la province de la Comoé (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **déficitaires** sur la majeure partie du pays. Cependant, dans quelques localités des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades et de l'Est une situation pluviométrique **excédentaire** a été enregistrée (figure 2).

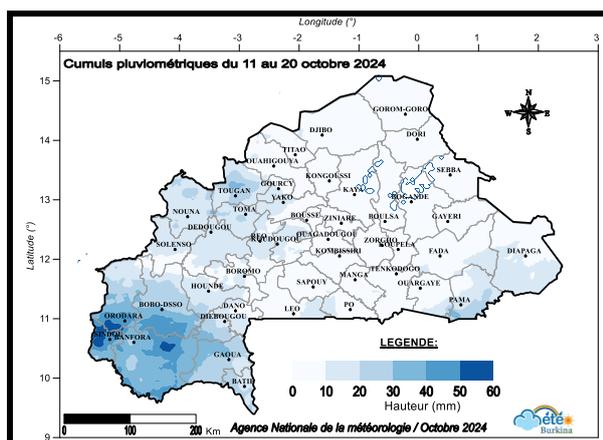


Figure 1 : Cumul pluviométrique à la deuxième décennie d'octobre 2024.

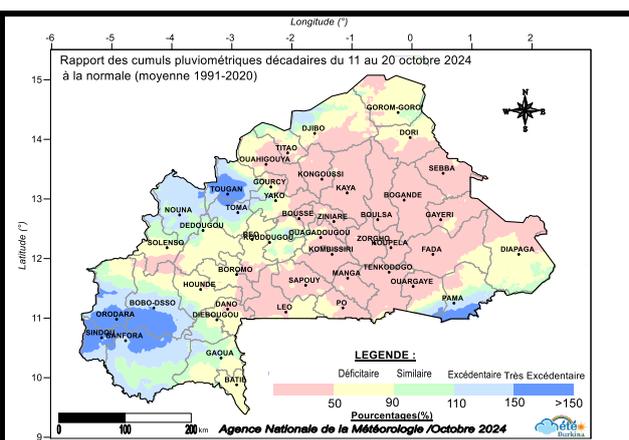


Figure 2 : Rapport du cumul pluviométrique à la deuxième décennie d'octobre 2024 et la normale 1991-2020.

Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 20 octobre 2024, ils ont oscillé entre **488,6 mm** en cinquante et un (51) jours de pluie à **Pissila** dans la province du Sanmatenga et **1671,1 mm** en quatre-vingt-treize (93) jours à **Bérégadougou**, dans la province de la Comoé (figure 3).

Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **similaires** à **excédentaires** sur la majeure partie du territoire. Cependant, il faut noter que dans quelques localités des régions de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Sud, du Centre-Ouest, du Centre-Nord et du Sud-Ouest, une situation pluviométrique déficitaire a été observée (figure 4).

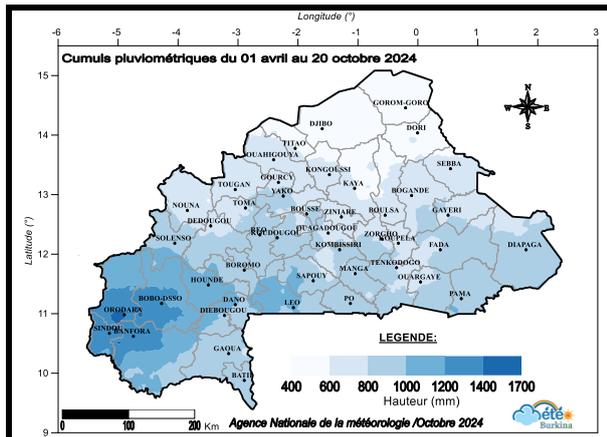


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers à la deuxième décennie d'octobre 2024.

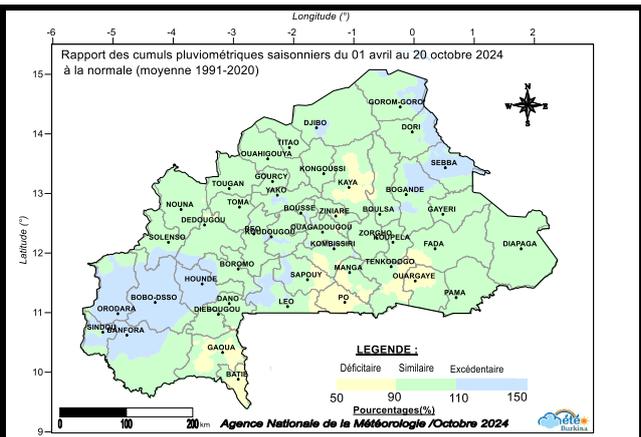


Figure 4 : Rapport des cumuls pluviométriques saisonniers à la deuxième décennie d'octobre 2024 et la normale 1991-2020.

Comparés à l'année passée et pour la même période, ces cumuls pluviométriques ont été **similaires à excédentaires** sur la quasi-totalité du pays. Cependant, des îlots de déficits pluviométriques ont été enregistrés dans certaines localités des régions du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sud-Ouest (figure 5).

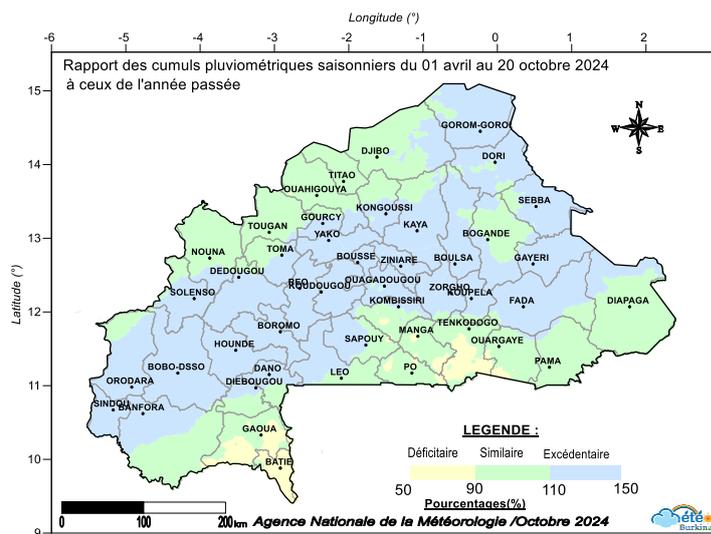


Figure 5 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1^{er} avril au 20 octobre 2024 à ceux de l'année précédente.

II Situation Agrométéorologique

Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes ainsi que les humidités relatives moyennes de l'air sous abri ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).

2.1 *Évolution de la température moyenne sous abri*

Au cours de cette décennie, les températures moyennes sous abri ont varié entre **26,7 °C** à **Ouéléni** dans la province de la Léraba et **32,6 °C** à **Yalgo** dans le Namentenga (figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont été en hausse sur la majeure partie du pays.

Cependant, des baisses de température ont été enregistrées dans certaines localités des régions de l'Est, du Centre-Est, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest (figure 7).

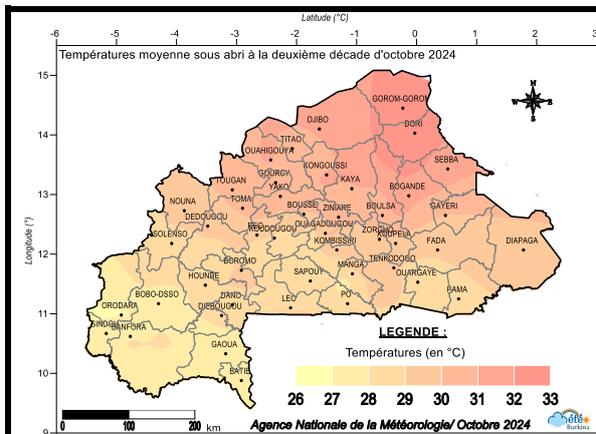


Figure 6 : Températures moyennes sous abri à la deuxième décennie d'octobre 2024.

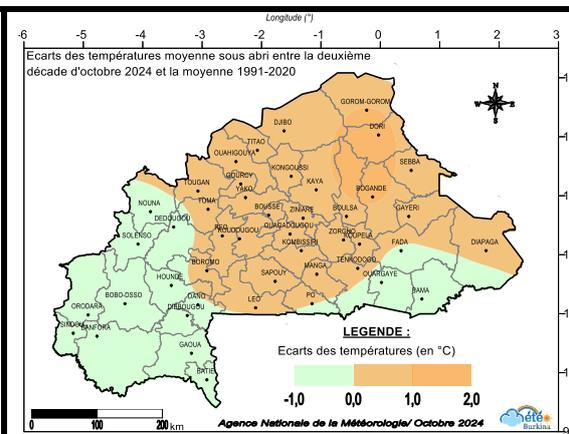


Figure 7 : Écart des températures moyennes sous abri entre la deuxième décennie d'octobre 2024 et la moyenne (1991-2020).

2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la deuxième décennie du mois d'octobre 2024, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **56 %** à **Bogandé** dans la province du Gnagna et **87 %** à **Niangoloko** dans la Comoé (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur l'ensemble du pays (figure 9).

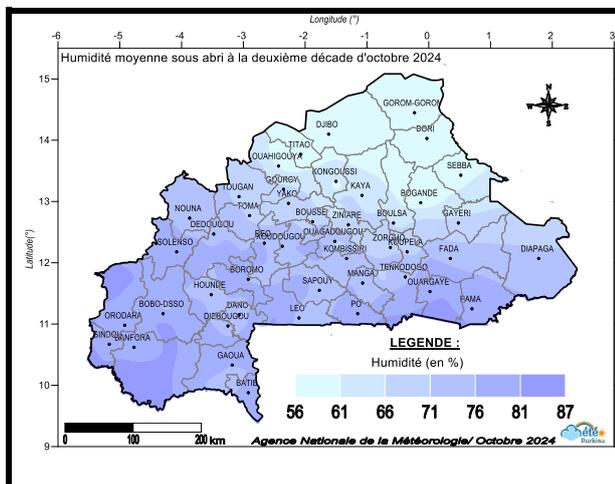


Figure 8 : Évolution de l'humidité relative moyenne à la deuxième décennie d'octobre 2024.

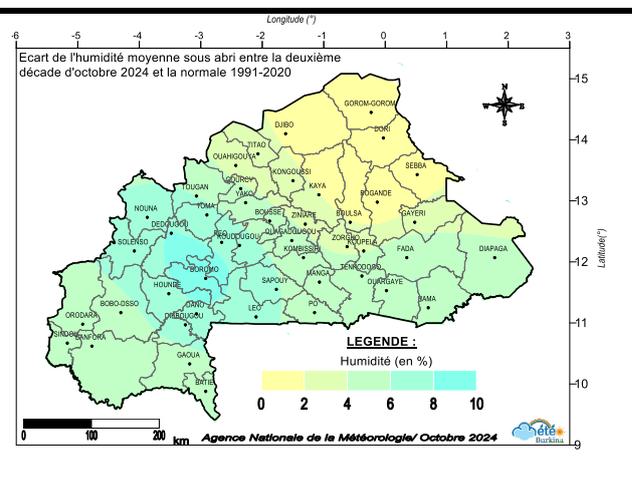


Figure 9 : Écart de l'humidité relative moyenne entre la deuxième décennie d'octobre 2024 et la moyenne (1991-2020).

III Situation agricole

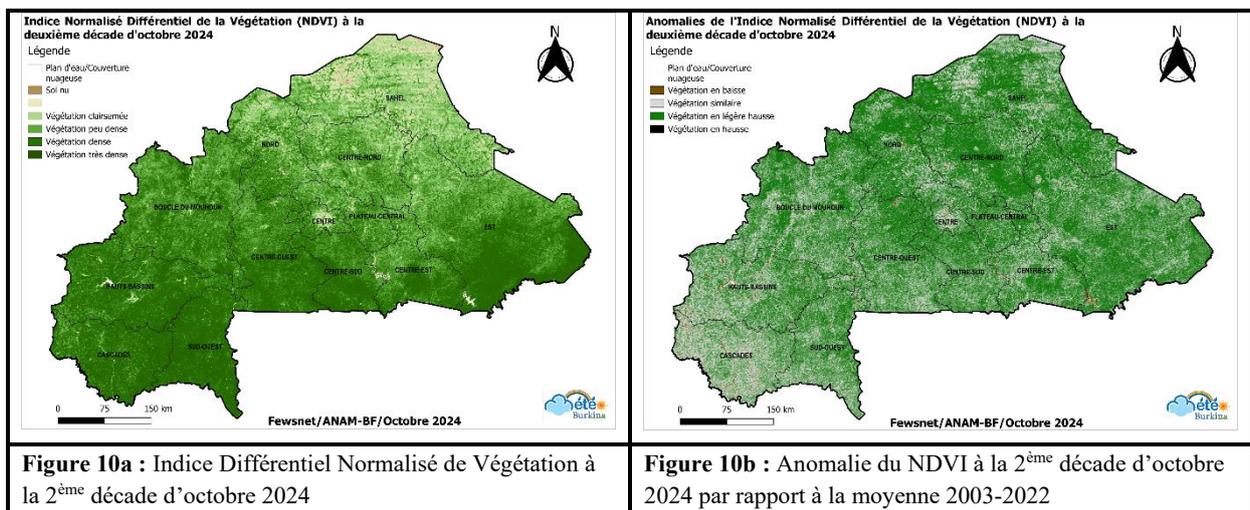
La plupart des cultures sont à un stade de floraison, épiaison pour les céréales et la maturation pour le niébé et l'arachide. Les premiers semis sont au stade maturation/ maturité pour le maïs, l'igname dans la zone soudanienne et soudano-sahélienne du pays. Les principales opérations culturales en cours actuellement sont les derniers entretiens du sésame et les

récoltes pour le niébé, l'igname et certaines céréales comme le maïs. On note également la poursuite de la maturation des cultures au cours de la décade. Les perspectives de récolte sont en cours avec le niébé, l'arachide et le maïs et dans certains cas le sorgho.

IV. Suivi de la végétation

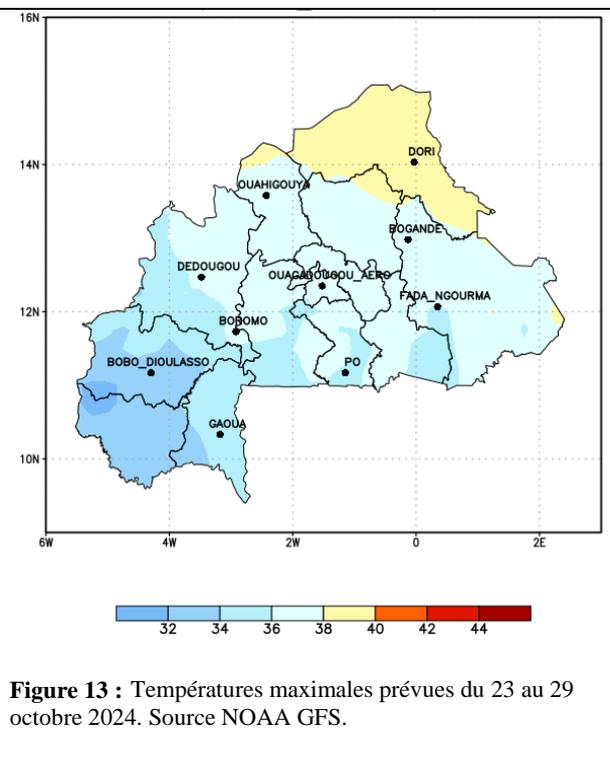
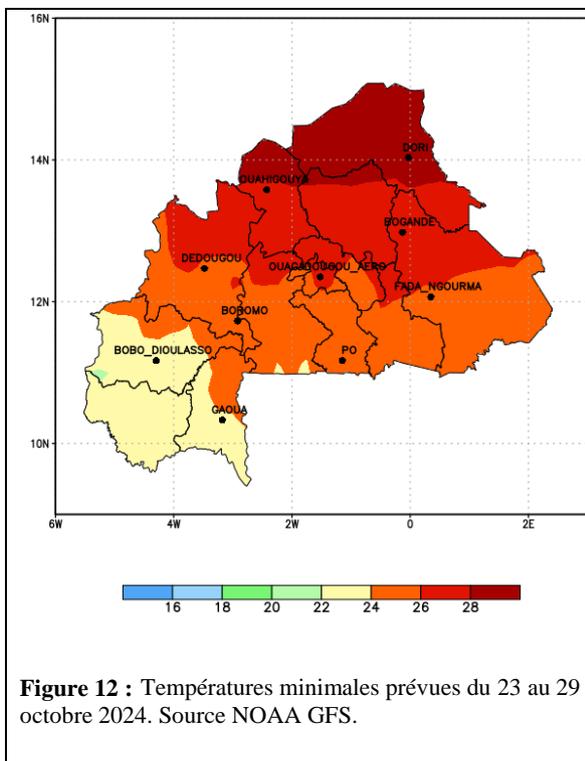
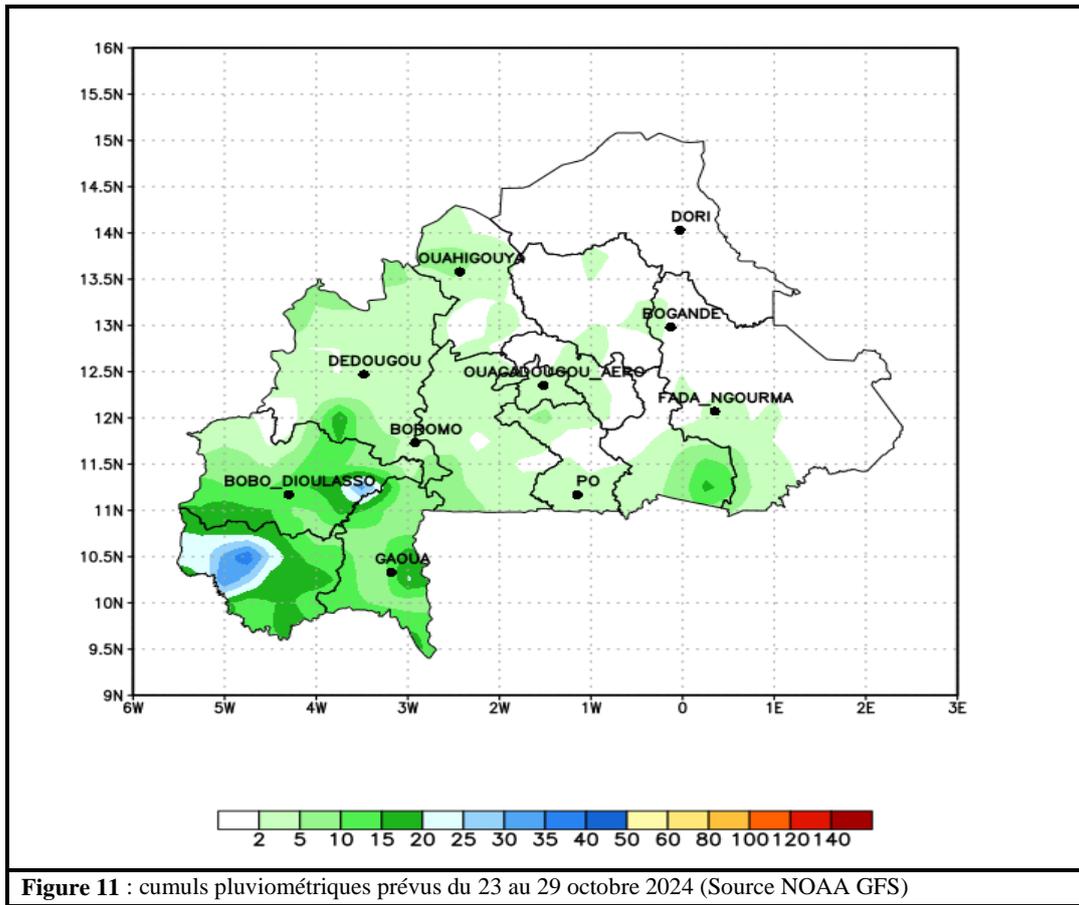
Indice de végétation

À la deuxième décade du mois d'octobre 2024, la végétation est dense sur la majeure partie du pays (figure 10a). On note également une amélioration du couvert végétal par rapport à la décade précédente. Par rapport à la moyenne historique (2003-2022), il est observé une avancée des conditions de croissances végétatives dans la majeure partie du territoire national. Cependant, des retards de croissance végétative sont observés dans quelques localités des régions des Hauts-Bassins et des Cascades (figure 10b).



V. Perspectives pour la période du 23 au 29 octobre 2024

On notera un léger regain de l'activité pluvieuse sur le pays en début de période puis une poussée des vents d'harmattan notamment au nord du territoire. Le ciel sera en général nuageux à très nuageux par moments. **Dans les après-midis et soirées, des orages isolés pourraient être observés dans les parties ouest et sud-ouest. Aussi, autour du 23 au 24 Octobre, des orages et pluies épars pourraient être observés sur une bonne partie du pays. Des cumuls pluviométriques hebdomadaires de plus de 25 mm sont prévus sur certaines localités des régions des Cascades et des Hauts-Bassins** (figure 11). Les températures minimales varieront en moyenne entre **22°C et 28°C** et les maximales moyennes oscilleront entre **31°C et 40°C sur le territoire** (figure 12 et 13).



Avis et Conseils agrométéorologiques

Au regard des conditions météorologiques passées, de la situation pluviométrique prévue au cours de la décade à venir et des résultats de la prévision saisonnière, il est recommandé de :

- ❖ Faire les traitements phytosanitaires tôt le matin ou tard dans la soirée quand il n'y a pas de vent pour éviter la dérive du produit ;
- ❖ Surveiller régulièrement les cultures pour détecter les signes de stress hydrique, de maladies ou de ravageurs ;
- ❖ Suivre régulièrement les prévisions météorologiques ainsi que les alertes météorologiques pour planifier les activités ;
- ❖ Employer l'irrigation de complément pour ceux qui ont mis en place des bassins de collecte des eaux de ruissellement pour faire face aux séquences sèches de fin de saison ;
- ❖ Profiter des périodes de pauses pluviométriques pour effectuer les récoltes ;
- ❖ Prendre les dispositions en vue de protéger les produits de récoltes ainsi que les pépinières des cultures maraichères contre les intempéries ;
- ❖ Sécher suffisamment les produits récoltés avant la conservation pour éviter toute perte due aux dégâts éventuels par les déprédateurs de stocks ;
- ❖ Prendre des dispositions pour mettre les produits de récolte à l'abri de l'humidité ;
- ❖ prendre toujours les dispositions pour éviter la divagation des animaux dans le voisinage immédiat des champs ;
- ❖ Prendre conseils auprès des agents des services techniques de l'Agriculture.

